



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article695>

Alerte pollution

- Les textes -



Date de mise en ligne : jeudi 24 novembre 2011

EPS Académie de Lyon

Quelles sont les recommandations en vigueur ?

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France fait les recommandations suivantes en cas de dépassement des seuils d'alerte :

Enfants âgés de moins de 6 ans (crèches, écoles maternelles,...)

- ▶ Déplacements habituels (domicile - lieu de garde ou école) : Ne pas modifier les déplacements indispensables mais éviter les promenades.
- ▶ Récréation ou temps équivalent : Éviter les activités à l'extérieur

Enfants âgés de 6 à 15 ans (écoles primaires, collèges, centres aérés,...)

- ▶ Déplacements habituels (domicile - lieu de garde ou école) : Ne pas modifier les déplacements habituels.
- ▶ Récréation ou temps équivalent sans activité sportive organisée : Éviter les activités à l'extérieur.
- ▶ **Activités sportives** : Éviter les sports extérieurs et privilégier, à l'intérieur des locaux, les exercices physiques d'intensité moyenne ou faible.
- ▶ **Compétitions sportives** : Reporter toute compétition, qu'elle soit prévue à l'extérieur ou à l'intérieur de locaux.

Adolescents et adultes

- ▶ Déplacements : Ne pas modifier les déplacements prévus.
- ▶ **Activités sportives** : Éviter à l'extérieur des locaux les activités sportives violentes et les exercices d'endurance. Privilégier les activités sportives dans les gymnases.

Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion, adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie.

- ▶ **Compétitions sportives** : Déplacer, dans la mesure du possible, les compétitions prévues à l'extérieur des locaux.

NB : il incombe aux sportifs de haut niveau de juger de l'opportunité de leur participation à la compétition, en fonction de leur expérience et de l'avis de leur médecin.

Vous pouvez consulter sur ce site <http://www.atmo-rhonealpes.org/site/accueil/monaccueil/all/>, les niveaux de

pollution de votre commune.